



ÉCRIRE
L'ÉGALITÉ
FEMMES-HOMME
déjà deux siècles de combats

8 mars 2026 : journée internationale
des droits des femmes



Crédits photos

© Shutterstock
Jesper Maxson / Everett Collection / Lev radin

© IStock
Duncan1890 / Bulat Silvia / George Marks /
LightFieldStudios / Tassii / RapidEye /
Alexander Shelegov / RapidEye

© Alamy Images
Philip Robinson / BNA Photographic / Ron Gilin
Historic Collection / Science History Images /
Svintage Archive / Marcello Mencarini / GriselV ,
Smith Archive / Frederic Injimberty/ZUMA Press

www.cfcopies.com

FEMMES	1790	2026
POIDS DÉMOGRAPHIQUE	51 %	52 %
STATUT JURIDIQUE	Sous autorité maritale	Pleine capacité civile
DROITS POLITIQUES	Droit de vote : 0 % Inéligibles	Droit de vote : 100 % Députées : 37 %
ÉCART SALARIAL	50 %	15 %
CORPS ET MATERNITÉ	5 enfants par femme IVG et contraception interdite	1,7 enfants par femme Contraception légale et IVG constitutionnalisée
VIOLENCE ET PROTECTION	Violence conjugale peu encadrée et socialement tolérée	Cadre pénal renforcé 210 000 victimes par an
	Les femmes ne possèdent ni citoyenneté ni autonomie juridique et les violences sont acceptées par la société	Égalité formelle acquise mais égalité réelle en construction et des violences persistantes

En France, les premières revendications collectives pour l'égalité entre les femmes et les hommes ont commencé en 1791 dans le prolongement de la Révolution française.

Cette égalité s'est construite par étapes, souvent au rythme de grandes transformations : de longs verrous juridiques (code civil napoléonien plaçant les femmes sous la dépendance de leurs maris), puis des conquêtes politiques (vote, éligibilité), des droits familiaux et corporels (contraception, IVG - interruption volontaire de grossesse) et des droits sociaux et professionnels (égalité salariale, parité, lutte contre les violences).

Ces avancées ont souvent été accompagnées de résistances et de retards et de nombreuses inégalités économiques et culturelles persistent encore.

Les hommes ont aussi connu des progrès sociaux (suffrage, droits du travail, sécurité sociale, congé paternité) qui ont parfois contribué à créer un contexte favorable aux droits des femmes, même si celles-ci ont souvent dû mener leurs combats de manière indépendante.

Enfin, la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit également depuis longtemps dans une dynamique internationale. Néanmoins, malgré d'importantes avancées, de nombreuses inégalités et reculs subsistent.

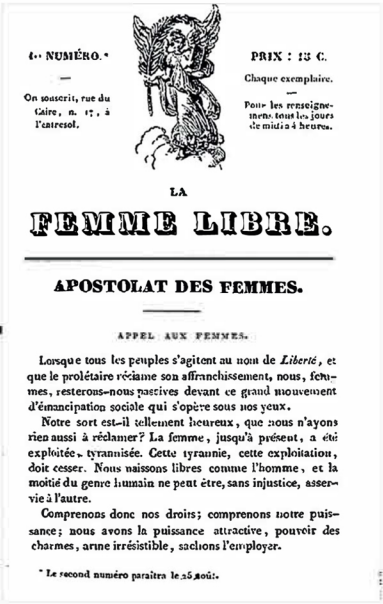
C'est pourquoi ces questions restent aujourd'hui au cœur de nombreuses mobilisations sociales et institutionnelles.

LES FEMMES DANS LES MÉDIAS ET LA LITTÉRATURE

PREMIÈRES

Le premier journal féministe français

La presse comme espace d’expression politique
En 1832 paraît en France *La Femme libre*, fondé par des militantes saint-simoniennes. Ce journal revendique l’égalité civile, l’accès à l’instruction et une reconnaissance sociale et économique des femmes. Il constitue l’une des premières prises de parole collectives explicitement féministes dans l’espace médiatique français.



L’engagement journalistique au féminin

Enquêter pour révéler les injustices
À la fin du XIX^e siècle, Nellie Bly s’impose comme une pionnière du journalisme d’investigation. En 1887, elle se fait interner volontairement dans un asile psychiatrique à New York afin de documenter les mauvais traitements infligés aux patientes. Son enquête entraîne des réformes et contribue à définir les méthodes du journalisme d’infiltration moderne.

Première femme Nobel de littérature : Selma Lagerlöf

Une reconnaissance internationale pour une œuvre majeure
En 1909, Selma Lagerlöf devient la première femme à recevoir le prix Nobel de littérature. Son roman *Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson* (1906-1907) illustre la puissance narrative et l’ancrage culturel de son œuvre. Cette distinction marque une avancée significative dans la reconnaissance institutionnelle des autrices.



Ouvrir la voie

Explorer, écrire, transmettre
Ella Maillart (1903-1997) parcourt dès les années 1930 l’Asie centrale, la Chine, l’Afghanistan et l’Inde. Journaliste, photographe et écrivaine, elle publie notamment *Oasis interdites* (1937) et *La Voie cruelle* (1947). Ses récits, sur l’expérience directe du terrain, contribuent à renouveler la littérature de voyage et à affirmer la place des femmes dans l’exploration.



« On ne naît pas femme, on le devient » Simone de Beauvoir

Une formule devenue référence
En 1949, Simone de Beauvoir publie *Le Deuxième Sexe*. L’ouvrage propose une analyse approfondie des mécanismes sociaux et culturels qui produisent les inégalités entre les sexes. La formule « On ne naît pas femme, on le devient » synthétise sa thèse : la condition féminine relève d’une construction sociale plutôt que d’un déterminisme biologique.

Une première « Immortelle »

Marguerite Yourcenar à l’Académie française
En 1980, l’écrivaine Marguerite Yourcenar devient la première femme élue à l’Académie française, institution fondée en 1635 et longtemps restée exclusivement masculine. Cette élection marque une évolution importante dans la reconnaissance institutionnelle des autrices. Reconnue pour des œuvres majeures comme *Mémoires d’Hadrien*, elle ouvre la voie à l’entrée progressive d’autres femmes dans cette institution emblématique de la littérature et de la langue françaises.



Un visage de femme à l’heure de grande écoute

Une étape symbolique dans les médias audiovisuels
En 1981, Christine Ockrent devient la première femme à présenter un journal télévisé de 20 h sur une grande chaîne française. Cette nomination renforce la visibilité des femmes dans des fonctions éditoriales et d’autorité au sein de l’information télévisée.

La voix se lève contre les violences

De l’initiative militante à la mobilisation mondiale
Tarana Burke lance l’expression « Me Too » en 2006, dans le cadre de son travail associatif auprès de jeunes femmes victimes de violences sexuelles. En octobre 2017, après la publication d’une enquête du *New York Times* révélant des accusations d’agressions sexuelles visant le producteur Harvey Weinstein, le mot-clé #MeToo se diffuse massivement sur les réseaux sociaux. Le mouvement entraîne une prise de parole internationale et des répercussions durables dans les milieux médiatiques, culturels et politiques.



Couper les contraintes du régime

Un geste de protestation devenu emblématique
En 2022, après la mort de Mahsa Amini en Iran, arrêtée pour non-respect présumé du port du voile, des femmes manifestent contre les restrictions imposées à leurs libertés. Se couper publiquement les cheveux devient un symbole fort de contestation, largement relayé à l’international, exprimant à la fois le deuil, la colère et la revendication d’autonomie face aux contraintes imposées par le régime.

Aujourd’hui : une mobilisation croissante

Un mouvement associatif de plus en plus présent
En France, les associations engagées pour l’égalité entre les femmes et les hommes se sont fortement développées depuis les années 1970, dans le prolongement des mouvements féministes. On en compte aujourd’hui près de 800, contre une quarantaine dans les années 1970 et près de 300 dans les années 2000. Elles agissent pour défendre les droits des femmes, lutter contre les violences sexistes et sexuelles et accompagner les victimes grâce à un soutien juridique, psychologique et social.

Première revendication explicite d'égalité politique homme femme
Olympe de Gouges
(Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne)

1791

Suffrage universel masculin (décret du 5 mars 1848) :
femme exclue du vote

1848

Lois de Jules Ferry : École gratuite, laïque et obligatoire pour les filles et les garçons (6-13 ans)

1881-1882

Mobilisations suffragistes : mouvement politique et social qui revendique le droit de vote pour les femmes

Hubertine Auclert (journal et mouvement *Le droit des femmes*)

1890s

Congés payés pour les femmes et les hommes (loi du 20 juin 1936)

1936

Droit de vote et d'éligibilité (ordonnance du 21 avril 1944)

1^{er} vote des femmes (élections municipales d'avril 1945)

1944-1945

Premières revendications féministes en Europe et aux États-Unis

1789 : **Déclaration des droits de l'homme**, mais citoyenneté active réservée aux hommes

Seneca Falls : convention fondatrice des droits des femmes (USA / juillet 1848)



Ouverture des universités aux femmes dans plusieurs pays européens (à partir de 1869)

1861-1871 : **Julie Victoire Dabie**
1^{re} femme bachelière et diplômée de l'université [écart hommes : 771 ans]

Droit de vote des femmes : Nouvelle-Zélande (1893)
Mouvements de femmes ouvrières : États-Unis (1912), Russie (1917)



1900 : **Jeanne Chauvin** 1^{re} femme avocate [écart hommes : 626 ans]

1914-1918 : les femmes occupent les emplois des hommes au titre de «**l'effort de guerre**»



1948 : **Déclaration universelle des droits de l'homme (ONU)** : les droits s'appliquent à tous les êtres humains, sans discrimination de sexe

1945 : **Madeleine Léo-Lagrange**
1^{re} députée (Assemblée constituante) [écart hommes : 156 ans]

1947 : **Germaine Poinso-Chapuis**
1^{re} femme ministre (ministère Santé publique et population) [écart hommes : 157 ans]

Reconnaissance du viol comme un crime (Code pénal, 1980)

1980

IVG dépenalisée/encadrée
loi Simone Veil (17 janv. 1975)

1975

Code du travail : égalité salariale "à travail égal, salaire égal" (loi du 22 déc. 1972)

1972

Évolution du droit de la famille (4 juin 1970)
Substitution de l'autorité parentale conjointe à la puissance paternelle

1970

Contraception autorisée (loi Neuwirth, 28 déc. 1967)

1967

Réforme des régimes matrimoniaux (13 juillet 1965) : fin de l'autorisation maritale pour travailler, la femme peut gérer ses biens sans autorisation du mari

1965

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) adopté par l'ONU (12/1979)

1979 : **Yvonne Choquet Bruhat**
première femme membre de l'Académie des sciences [écart avec les hommes : 313 ans]



Manifeste des 343 salopes pour réclamer l'avortement libre (*Nouvel Observateur*, 5 avril 1971)

1963-1970 États-Unis/Royaume Uni
Equal Pay Act pour l'égalité salariale

Naissance du **mouvement de libération des femmes (MLF)**



Traité de Rome de 1957 : principe d'égalité des rémunérations



Mouvement français pour le planning familial (1956-1960) : éducation sexuelle, lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement

Égalité professionnelle renforcée (loi du 13 juillet 1983)
«Loi Roudy» (Yvette Roudy ministre des droits de la Femme)

1983

Reconnaissance du viol conjugal. Le consentement s'impose dans le mariage (sept. et déc. 1990)

1990

Création de l'observatoire de la parité femmes-hommes (décret du 18 oct. 1995)

1995

Loi sur la parité : les listes électorales doivent présenter autant de femmes que d'hommes (loi du 6 juin 2000)

2000

Représentation équilibrée des femmes dans les grandes entreprises (loi Copépé - Zimmermann du 27 janv. 2011)

2011

Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes)

2014

Intégration de l'égalité femmes-hommes dans le droit européen

8 mars 1982 : Instauration de la **Journée internationale des droits des femmes**



1995 : **Marie Curie**
1^{re} femme panthéonisée [écart hommes : 204 ans]

1991 : **Édith Cresson**
1^{re} Première ministre [écart hommes : 176 ans]

Déclaration de Beijing : les droits des femmes sont des droits humains universels. Texte adopté lors d'une conférence de l'ONU



Résolution 1325 de l'ONU «Femmes, paix, sécurité» (31 oct. 2000)
Les femmes doivent participer aux processus de paix, être protégées en temps de guerre et leur rôle doit être favorisé dans la prévention et la résolution des conflits.

Convention d'Istanbul (Conseil de l'Europe) contre les violences faites aux femmes. La France sera le 13^e état à signer la convention en 2014

Congé paternité : 11 jours (à partir du 1^{er} janv. 2002)



2013 : **abrogation officielle de l'interdiction du pantalon** (1800 : interdiction du pantalon sans autorisation préfectorale)

72 noms de femmes scientifiques devraient être inscrits sur la Tour Eiffel aux côtés de ceux des hommes scientifiques déjà inscrits depuis 1889

2026

Adoption définitive d'une loi modifiant la définition pénale du viol, intégration du non-consentement (6 nov. 2025)
loi réhabilitant les femmes condamnées pour avortement avant sa légalisation (18 déc. 2025)

2025

L'IVG devient un droit constitutionnel : "liberté garantie" (8 mars 2024)

2024

Élargissement de la procréation médicale assistée (PMA) aux couples de femmes et femmes célibataires (août 2021)

2021

Mobilisation contre les violences et le harcèlement : répercussions en France de l'effet **#MeToo**

2017

Constat international que les femmes ne disposent encore que d'environ 64 % des droits juridiques des hommes dans le monde.



Tensions internationales sur l'IVG (régressions dans certains pays, débat réactivé)



Congé paternité : 28 jours au 1^{er} juillet 2021

Forte hausse des violences conjugales lors du 1^{er} confinement lié au Covid-19

#MeToo (dynamique mondiale suite à la parution d'un article dans le *New York Times* du 5 octobre 2017)